



Module pour l'enseignement de la lecture et écriture au CE1-CE2 Destiné aux encadreurs des ENI



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

Ministère de l'Enseignement Primaire,
de l'Alphabétisation, de la Promotion
des Langues Nationales et de l'Education Civique
Direction Générale de la Reforme, de la Promotion des
Langues Nationales et de l'Education Civique

Elaboré par Mr. Issouf Mody (Direction de la Recherche et de l'Équipement des Langues Nationales - DRELN) et Mr. Moutari Paul Thomas (Direction de la Formation Initiale et Continue - DFIC) et Mme Bakingué Zara Gaoh avec la collaboration scientifique de Mr. Bernard Schneuwly et Mr. Simon Toulou, et l'assistance de Mme Sandrine Aegy Daghé de l'Université de Genève, dans le cadre du projet «L'apprentissage de la lecture dans les trois premières années de primaire : intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation » mis en œuvre avec le soutien de l'UNESCO-BIE et financé par le Partenariat Mondial de l'Éducation.

Coordination du projet

Dr Mallam Garba Mamane

Directeur Général de la réforme, de la promotion des
langues nationales et de l'éducation civique

Novembre 2016



Œuvre élaboré dans le cadre du projet :

« Améliorer les résultats de l'apprentissage de la lecture dans les trois premières années du primaire : intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation »

Auteurs :

Dr. Ramada Elghamis
Bernard Schnewly
Thomas Th. Büttner

Coordinateur du projet :

Dr. Maman Malliam Garba
Directeur Général de la Réforme, de la Promotion des Langues Nationales
et de l'Éducation Civique

Collaboration

Moutari Paul Thomas, DFIC
Djibrina Mahamidou, DFIC
Zara Bakingué Gaoh, DFIC
Salissou Oumarou, DCRE
Issouf Modi, DRELN
Abdoulkarim Chérif Ari, DRELN
Laura Nicollin, UNESCO-BIE
Amapola Alama, UNESCO-BIE
Aurélié Boulos, UNESCO-BIE
Simon Toulou, Université de Genève

Remerciements aux

directeurs généraux,
directeurs des études,
encadreurs des ENI

et à

Dr. Mohamed Mousa Sagayar, ENS
Dr. Salifou Karimoune, ENS

TABLE DES MATIERES

Introduction générale au module	7
MINI-MODULE INTRODUCTIF.....	10
Objectif général : savoir faire comprendre les principes sous-jacents à l'enseignement de la lecture et de l'écriture au CE1-CE2.....	11
1. Définir et comprendre les principaux aspects de l'apprentissage de la lecture-écriture : maîtriser l'oral, décoder-encoder, comprendre-produire des écrits.....	11
2. Connaître la place de l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans le curriculum nigérien.....	12
3. Enseigner la lecture et l'écriture dans un contexte bilingue.....	13
MODULE D'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE ET DE L'ECRITURE AU CE1-CE2.....	14
LANGUE NATIONALE.....	15
I . Objectif Général : savoir concevoir des outils de consolidation des acquis antérieurs en L1.....	15
I.1. Savoir élaborer des situations d'intégration (expression orale, encodage/décodage, lecture et écriture) en L1 et en L2.....	15
II..2Objectif général : savoir enseigner l'expression orale à travers des genres oraux : jeux de rôle, dialogues, débats, lecture à haute voix.....	16
II.1 Savoir concevoir, conduire et évaluer une séquence d'enseignement de l'oral adaptée au CE.....	17
II.2 Savoir concevoir et utiliser un dispositif de remédiation en fonction du niveau et des difficultés des apprenants.....	18
II.3. Objectif Général : savoir enseigner le code au CE sur la base des acquis du CI et CP.....	19
III.1 Savoir développer la lecture rapide et la lecture silencieuse.....	19

III.2 Savoir enseigner à reconnaître et à utiliser les différents types de phrases.....	20
III.3 Savoir évaluer et remédier aux difficultés constatées.....	21
IV. Objectif général : Savoir enseigner la lecture comme compréhension de textes.....	22
IV.1 Savoir créer les conditions de motivation pour amener les apprenants/es à lire.....	22
IV.2 Savoir conduire la lecture active.....	23
IV.3 Savoir développer la lecture expressive et la récitation.....	25
IV.4 Savoir conduire une lecture silencieuse outillée (présence d'une grille de vérification de la compréhension des apprenants).....	26
IV.5 Savoir enseigner à enrichir la compréhension des textes lus.....	27
IV.6 Savoir évaluer et remédier aux difficultés constatées dans la compréhension des textes lus.....	27
V : Objectif général : savoir enseigner la production de différents genres de textes.....	28
V.1 Savoir dégager les principales caractéristiques de différents genres de textes en vue de l'utilisation d'une séquence d'enseignement.....	28
V.2 Savoir enseigner comment produire des textes narratifs.....	29
V.3 Savoir enseigner comment produire des textes descriptifs, argumentatifs, explicatifs, informatifs, procéduraux.....	30
V.4 Savoir évaluer et remédier aux difficultés constatées.....	30

LANGUE ETRANGERE.....	31
VI. Objectif général: savoir développer la compréhension et l’expression orales en L2.....	31
VI.1 Savoir enseigner à écouter et à comprendre des textes oraux variés.....	32
VI.2 Savoir enseigner à produire des textes oraux variés en L2.....	32
VI.3 Savoir élaborer et utiliser une grille d’évaluation de l’oral en lien avec la situation et le thème et remédier en fonction de la grille en tenant particulièrement compte des élèves en difficulté.....	33
VII. Objectif général : savoir approfondir et développer la connaissance du code en L2.....	34
VII.1 Savoir faire le bilan des connaissances des apprenants/es concernant la connaissance du code en L2.....	35
VII.2 Savoir consolider et développer les connaissances des apprenants concernant les sons non présents en L1 : repérer les sons, les produire, les combiner avec d’autres sons.....	36
VII.3 Savoir enseigner ou consolider la reconnaissance des lettres ou groupes de lettres spécifiques de L2 et les sons qu’ils font, notamment les sons n’existant pas en L1.....	36
VII.4 Savoir enseigner que le même son en L2 peut être représenté par plusieurs lettres ou groupes de lettres.....	37
VII.5 Savoir enseigner à reconnaître des mots fréquents et brefs immédiatement (ex. : est ; acquisition globale).....	37
VII.6 Savoir enseigner à reconnaître la structure des mots en L2 (préfixe, suffixe, radicaux) : conscience morphologique.....	38
VII.7 Savoir enseigner à écrire des mots et des phrases en L2 en tenant compte de premiers rudiments d’orthographe et de conjugaison.....	38
VII.8 Savoir élaborer des outils d’évaluation et de remédiation concernant la maîtrise du code en L2.....	39
VIII. Objectif général: savoir développer la lecture et l’écriture en L2.....	39

VIII.1 Savoir enseigner à lire un texte simple en L2.....	40
VIII.2 Savoir enseigner à rédiger/produire à partir d'un modèle donné en L2.....	41
VIII.3 Savoir élaborer et utiliser une grille d'évaluation de la compréhension et de la production de textes écrits en L2 en lien avec la situation et le thème et remédier en fonction de la grille.....	42
MINI-MODULE CONCLUSIF.....	43
Objectif général : savoir montrer comment mettre en rapport les différents points étudiés en utilisant une fiche de langue (mise en situation, Action, Intégration/réinvestissement, Evaluation/ remédiation).....	44

Introduction générale au module

Le module de lecture/écriture, destiné à la formation des élèves-maîtres pour le niveau CE1-CE2 de l'enseignement primaire, est un outil qui vient au moment opportun où le MEP/A/PLN/EC amorce la mise en œuvre du nouveau curriculum. Il a été élaboré en même temps que le module de lecture/écriture pour le niveau CI-CP, destiné également à la formation des élèves-maîtres de l'enseignement primaire. Un guide d'utilisation de ces deux modules est aussi disponible pour accompagner les utilisateurs de ces deux modules. La lecture et l'écriture sont des disciplines fondamentales dont l'acquisition par les apprenants conditionne l'efficacité de tout apprentissage.

Ce module pour le niveau CE1-CE2 fait donc partie d'une trilogie qui a été élaborée dans le cadre de la mise en œuvre du projet, financé par le Partenariat Mondial de l'Éducation et soutenu techniquement par l'UNESCO-BIE, intitulé « L'apprentissage de la lecture dans les trois premières années de primaire : intégration du curriculum, enseignement, supports d'apprentissage et évaluation (novembre 2013-janvier 2017)» pour accompagner les encadreurs des ENI dans leur mission de former les futurs enseignants à enseigner à lire et à écrire de manière efficace.

Qu'est-ce que lire ? A cette question apparemment simple, on donne des réponses compliquées et diverses. La plus simple d'abord : celle des instructions officielles « lire c'est comprendre » ; à laquelle s'ajoute ce commentaire significatif : « le maître n'engage donc pas l'enfant dans un apprentissage passif et mécanique ». Ajoutons cette définition personnelle : « lire c'est entrer dans l'écrit, mais aussi s'en distancier. C'est organiser un texte, en extraire les données, lui ajouter des interprétations, reconstruire une pensée autre, la faire sienne, la rejeter, l'adapter. Si **lire** consiste à déchiffrer un message codé pour lui donner sens, on peut partir du principe qu'un enfant sait lire s'il comprend ce qu'il est en train de lire ». Bien sûr, le niveau de difficulté engendré par le texte proposé à l'enfant influera sur son degré de compréhension. Savoir-lire reste donc toujours relatif. D'ailleurs, certains adultes, bons lecteurs par ailleurs, peuvent rencontrer des difficultés de compréhension quand ils lisent une posologie médicamenteuse ou bien un arrêté rendu par une administration publique.

Ainsi, apprendre à lire se fait par étapes. Cette progression par paliers, en fonction des enfants, peut se faire de manière parallèle ou linéaire, de manière explicite ou implicite, mais elle est de toute façon incontournable dans le mécanisme d'apprentissage et de compréhension de la lecture pour le jeune apprenti-lecteur. Lire, c'est élaborer des démarches. Lire, c'est penser. C'est pourquoi, Alain, à travers ses « Propos sur l'éducation » en 1930, présente des idées sur la lecture considérées aujourd'hui encore valables: « Savoir lire, ce n'est pas simplement connaître les lettres et faire sonner des assemblages de lettres, c'est aller vite, c'est explorer d'un coup d'œil la phrase toute entière ; c'est reconnaître les mots à leur grément [...] Il faudrait amener les enfants à lire sans parler [...] Il reconnaît les mots d'après leur aspect comme une vigie reconnaît un bateau aux cheminées. [...] C'est par les yeux qu'il faut penser, non par les oreilles. Il faut donc amener l'enfant à cette lecture par les yeux ».

Toute notre actuelle modernité pédagogique est contenue dans ces lignes. Conscient de cet état de fait, le MEP/A/PLN/EC, à travers la Direction des Curricula et des réformes de l'Enseignement (DCRE), a pris en charge ce volet car lire c'est donner du sens à de l'écrit. C'est pourquoi, l'enfant doit passer de la langue spontanée orale à ce qui est choisi pour être écrit.

Les principaux aspects de la lecture-écriture sont d'abord l'activité qui est celle de l'intelligence, ensuite la compréhension qui est le but premier et ultime de toute lecture, l'automatisation ou plus précisément l'intériorisation automatisée des segments graphiques dont l'assemblage permet la lecture. Enfin, la prise en compte d'interactions multiples, dans l'environnement du lecteur, comme dans les aspects de pratique sociale de la lecture : on lit pour communiquer, on lit pour s'exprimer. Un rapport étroit et constant existe entre lire et écrire.

Le présent module pour le CE1-CE2 propose aux encadreurs des ENI des activités didactiques et des « pistes de support » qui peuvent servir à installer des compétences chez les élèves-maîtres pour bien enseigner ces disciplines. Cependant, le module dont il est question ici ne doit pas être considéré comme apportant des recettes toute faites ; en réalité, il s'agit plutôt d'un outil à partir duquel les encadreurs peuvent s'inspirer pour planifier, élaborer, conduire et évaluer les activités pour former les élèves-maîtres à enseigner la lecture et l'écriture. La démarche méthodologique pour conduire ces activités est basée sur le traitement collectif ou individuel des situations problèmes et des apports théoriques contenus dans le guide que l'encadreur peut utiliser pour enrichir au besoin les synthèses qui seront élaborées par les élèves-maîtres.

Cette démarche met un accent particulier sur l'analyse des difficultés et des erreurs que commettent les apprenants. Elles représentent un potentiel significatif d'actions d'enseignement/apprentissage. Ce faisant, les élèves-maîtres pourront s'approprier cette démarche qui consiste à identifier et à analyser les erreurs et proposer des pistes de remédiation pour amener les élèves à surmonter leurs faiblesses et progresser dans l'acquisition des savoirs et savoir-faire relatifs à la lecture et l'écriture.

L'enseignement/apprentissage en contexte bilingue (L1 et L2) est également abordé. La méthodologie de l'enseignement bilingue, ainsi que des activités relatives à ce domaine sont proposées aux encadreurs pour installer chez les élèves-maîtres des compétences nécessaires à cet ordre d'enseignement. L'approche par situation (APS) qui privilégie l'esprit d'observation, d'analyse et de synthèse d'une part et d'autre part qui favorise l'esprit de créativité, d'initiative et d'entreprise chez les élèves (cf. intervention de la Directrice du curriculum et de la réforme de l'enseignement (DCRE), lors de l'atelier d'élaboration de squelette du présent module tenu du 12 au 16/01/2015) est explicitée et illustrée à travers une fiche de leçon dont il convient de s'inspirer pour préparer les séances, voire les séquences d'enseignement/apprentissage.

Le module pour le CE1-CE2 est composé d'activités visant à développer les capacités des élèves-maîtres à planifier, conduire les activités d'enseignement/apprentissage en lecture et écriture aux sous-cycles 1 et 2 tout en évaluant les élèves et en remédiant aux difficultés constatées

d'autre part. Il est précédé d'un mini-module qui permet aux encadreurs de présenter aux élèves-maîtres la structure générale de la démarche, les instructions officielles et les problèmes particuliers que pose l'enseignement en contexte bilingue. Un autre mini-module clôt le document en permettant aux encadreurs de former les élèves-maîtres à utiliser les fiches de langue qui intègrent les différents aspects de la démarche (travail sur l'oral, travail sur le code, travail sur la compréhension et l'interprétation de textes).

Le contexte général étant posé, nous invitons à présent les usagers de ce module à découvrir sa structure. Les activités proposées s'organisent autour de plusieurs objectifs généraux. Chaque objectif général se décline en objectifs spécifiques. Pour chaque objectif spécifique, à titre d'exemple, nous proposons une ou plusieurs situations problèmes pour orienter les choix didactiques et/ou inspirer les développements que les encadreurs peuvent être amenés à effectuer. Pour chaque objectif spécifique, des références précises sont faites au guide pour l'encadreur. Une durée approximative pour réaliser les exercices liés à l'objectif spécifique sont proposés.

L'introduction de chaque thème est précédée par un tableau synoptique qui en liste les objectifs spécifiques retenus dans ce module. Après quoi, il s'en suit une explicitation de l'objectif général dans son ensemble. Il incombera à chaque encadreur d'adapter la durée proposée à la suite de chaque objectif spécifique, en fonction du contexte de formation.

MINI-MODULE INTRODUCTIF

**Objectif général : savoir faire comprendre les principes sous-jacents
à l'enseignement de la lecture et de l'écriture au CE1-CE2**

Objectifs spécifiques :

- Définir et comprendre les principaux aspects de l'apprentissage de la lecture-écriture : maîtriser l'oral, décoder-encoder, comprendre-produire des écrits
- Déterminer la place de l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans le curriculum nigérien
- Enseigner la lecture et l'écriture dans un contexte bilingue.

Le présent module introductif, commun aux module CI-CP et CE1-CEs vise à donner aux élèves-maîtres une vue d'ensemble des principes sous-jacents à l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans le contexte bilingue nigérien. Il introduit les deux modules pour apprendre à enseigner au CE. Il est divisé en trois parties : les trois dimensions essentielles à travailler pour enseigner à lire et à écrire, à savoir : la maîtrise de l'oral à l'école, la maîtrise du code et de la compréhension et production de textes ; la connaissance du curriculum nigérien ; les principes d'enseignement dans un contexte bilingue.

**1. Définir et comprendre les principaux aspects de l'apprentissage de la lecture-écriture :
maîtriser l'oral, décoder-encoder, comprendre-produire des écrits**

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Enseigner et apprendre à lire et à écrire est un processus long et complexe. Il s'agit d'en connaître les principaux aspects pour bien savoir organiser et planifier	Etre capable de : - décrire et synthétiser des processus nécessaires pour enseigner et apprendre à lire et à écrire ; - justifier le pourquoi des	- En groupe, analyser la table des matières et repérer les parties principales ; trouver trois raisons pour lesquelles il y a ces parties pour enseigner la lecture et l'écriture ; mettre ensemble les raisons trouvées. - Travailler en plusieurs groupes : chacun analyse les sous-parties d'une des parties principales ; les	- Table des matières du module CE1-CE2.

l'enseignement au au CE.	différents objectifs généraux et spécifiques des modules de formation.	membres du groupe discutent pourquoi il y a ces différentes sous-parties ; ils rendent compte de leur discussion en plénière. - Individuellement, chaque élève-maître écrit un bref texte dans lequel il présente à un collègue fictif la structure de l'enseignement de l'écriture et de la lecture telle qu'il l'a comprise par la table des matières.	
--------------------------	--	---	--

2. Connaître la place de l'enseignement de la lecture et de l'écriture dans le curriculum nigérien

Lire guide de l'encadreur : chapitre 5.3 – partie II, chapitre 2			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Enseigner la lecture et l'écriture se fait en fonction d'un curriculum précis. Pour enseigner, il faut donc avoir une connaissance précise des prescriptions (du Ministère de l'éducation du Niger – MEP/A/PLN/EC) et les mettre en rapport avec les principes généraux.	Etre capable de : - décrire et synthétiser les objectifs à atteindre dans le domaine de la lecture et de l'écriture (ainsi que de l'oral) définis dans le curriculum du Niger ; - mettre en rapport les objectifs du curriculum avec les connaissances sur le processus d'apprentissage de la lecture et de l'écriture.	- Individuellement, hors école, chaque élève-maître lit le PEP ; il rédige un texte de deux pages dans lequel il met en évidence en quoi il voit une convergence entre les contenus du PEP et ce qu'il a appris sur les principes de l'enseignement de la lecture et de l'écriture. - En groupe de quatre, les différentes contributions individuelles sont comparées et discutées ; une synthèse est élaborée par chaque groupe. - Les synthèses des groupes sont discutées en plénière.	- Programmes de l'enseignement primaire (PEP) (plus particulièrement pp. 9-14 ; 42-47). - Modules de formation des maîtres du primaire (pp. 13-15 ; 18). - Cadre d'Orientation du Curriculum (pp. 12-13 ; 15-18 ; 28-30).

3. Enseigner la lecture et l'écriture dans un contexte bilingue

Lire guide de l'encadreur : chapitres 5.1 et 5.2			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
<p>L'enseignement à l'école primaire du Niger est bilingue : on commence par la langue nationale ; puis, progressivement, elle est remplacée par la langue française. Pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture (et de l'oral), ceci pose des problèmes particuliers pour lesquels les solutions proposées doivent être connues dans leur principe (les techniques concrètes sont abordées dans le module—CE1-CE2).</p>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réfléchir sur l'usage respectif de la L1 et de la L2 dans différentes situations d'enseignement en L2 (oral, code, lecture-écriture), notamment au niveau vocabulaire ; - décrire les différences entre L1 et L2 aux niveaux phonologique et orthographique et l'aide que constitue la connaissance du système alphabétique pour maîtriser le code en L2 ; - prévoir les interférences possibles au niveau grammatical (structures des phrases, genres et nombres). 	<ul style="list-style-type: none"> - La classe écoute des extraits de leçon et observe l'utilisation de L2 et L1 ; en groupe, les élèves-maîtres définissent des principes d'utilisation de L1 pour soutenir les élèves dans l'apprentissage de L2 ; les résultats sont ensuite mis en commun. - Individuellement, les élèves-maîtres établissent une liste des sons communs en L1 et L2 en colonne ; dans une deuxième colonne, ils notent les lettres pour les représenter en L1 ; dans une troisième colonne, celles pour les représenter en L2 (il existe souvent plusieurs possibilités) ; ils résument leurs observations. - En groupe, les élèves-maîtres comparent leurs résultats, établissent la liste des sons spécifiques à L2 avec leurs possibles représentations par des lettres. Ils discutent en quoi ces communautés et différences posent des problèmes de transfert des connaissances pour les élèves. - Sur la base de la grammaire comparative, les élèves-maîtres observent trois phénomènes grammaticaux : comment est exprimé le nombre (singulier, pluriel, éventuellement dual ou autres en L1 et L2) ; est-ce que le genre existe en L1 et si oui, comment fonctionne-t-il en comparaison avec L2 ; quels sont les principaux types de phrases en L1 et L2 ? En groupe, on discute les conclusions des observations pour le travail en L2 en fonction de L1. 	<ul style="list-style-type: none"> - Extraits de leçons d'oral et de lecture en L2 avec productions d'élèves et de maîtres. - Table des sons en L1 et L2. - Alphabet L1 et L2. - Grammaire comparative L1 et L2.

MODULE D'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE ET DE L'ECRITURE AU CE1-CE2

LANGUE NATIONALE

I. Objectif Général : savoir concevoir des outils de consolidation des acquis antérieurs en L1

Objectifs spécifiques :

- Savoir élaborer et exploiter des situations d'intégration (expression orale, encodage, décodage, lecture et écriture) en L1 et en L2

Dans le domaine de la lecture et écriture, les acquis du sous cycle 1 sont des appuis qui conditionnent les apprentissages du sous-cycle 2. Il est donc important de connaître l'état réel des savoirs et savoir-faire des élèves admis au CE1, avant d'entamer les activités d'enseignement/apprentissage. En effet, la démarche en spirale pour l'acquisition des connaissances est privilégiée pour la progression des activités. L'encadreur de l'ENI, doit amener les élèves-maîtres à construire des outils et les utiliser pour vérifier et consolider les acquis antérieurs des élèves en développant leur capacité à repérer les obstacles à l'apprentissage de la lecture et écriture, à les analyser et à apporter des solutions.

I.1. Savoir élaborer des situations d'intégration (expression orale, encodage/décodage, lecture et écriture) en L1 et en L2

Lire guide de l'encadreur : chapitres 1 et 2			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés /consignes	Ressources
<p>Savoir apprécier la maîtrise de situations orales (écoute et prise de paroles) et écrites (lecture et écriture).</p> <p>Savoir apprécier la maîtrise des différents niveaux du code en L1 et développer des moyens pour la consolider.</p>	<p>L'élève-maître doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer des situations d'intégration pour apprécier le niveau des élèves pour l'écoute et la parole ainsi que pour la lecture et l'écriture ; - contrôler et consolider la maîtrise de l'alphabet, de la segmentation des énoncés écrits et oraux jusqu'à leurs constituants les plus simples, des correspondances entre graphèmes et phonèmes en L1 ; 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe, proposer des activités pour vérifier les acquis des apprenants/es en lecture-écriture ; consolider les acquis des apprenants/es en lecture-écriture. - En groupe, élaborer des situations d'intégration pour apprécier le niveau des élèves par rapport à la manipulation des: <ul style="list-style-type: none"> • alphabets de L1 et L2, • syllabes de L1 et L2, • mots de L1 et L2, 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents pédagogiques (programmes, guides, manuels élèves, ...). - Ouvrages de référence. - Eléments sonores. - Productions des élèves. - Personnes ressources.

	<ul style="list-style-type: none"> - proposer des activités de remédiation aux difficultés identifiées ; - proposer des exercices de consolidation. 	<ul style="list-style-type: none"> • phrases simples en L1 et L2, • petits textes en L1 et L2. <ul style="list-style-type: none"> - En groupe, proposer une démarche pour remédier à une difficulté identifiée. - Hors classe et en individuel, proposer des exercices de consolidation des acquis en lecture-écriture ; faire corriger ces exercices par les apprenants/es et procéder à la remédiation. 	
--	---	---	--

II. Objectif général : savoir enseigner l'expression orale à travers des genres oraux : jeux de rôle, dialogues, débats, lecture à haute voix

- Objectifs spécifiques :
 - Savoir concevoir, conduire et évaluer une séquence d'enseignement de l'oral
 - Savoir concevoir et utiliser un dispositif de remédiation en fonction du niveau et des difficultés des apprenants

Les activités proposées dans la présente partie visent à installer chez les élèves-maîtres des compétences relatives à l'enseignement de l'expression orale et à son évaluation au CE, sur la base des acquis des élèves construits au cours du CI et du CP. Deux objectifs spécifiques sont proposés pour ce thème dont l'exploitation permettra aux élèves-maîtres de maîtriser l'enseignement de l'expression orale au CE.

II.1 Savoir concevoir, conduire et évaluer une séquence d'enseignement de l'oral adaptée au CE

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.2			Durée : 3 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
<p>Développer la compréhension orale et la production de textes oraux de différents genres adaptés au CE (notamment jeux de rôle, dialogues, débats, lecture à haute voix) à travers une séquence d'enseignement de l'oral (exercices variés).</p>	<p>L'élève-maître doit être capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les genres oraux qui sont enseignables, puis expliciter ses choix ; - identifier les compétences visées dans le cadre de la progressivité des apprentissages ; - comprendre la spécificité de l'oral en sortant de la logique qui ferait de l'oral une reproduction des normes de l'écrit (une sorte d'apprentissage des formes correctes de la langue); - développer une représentation de l'activité langagière orale dans des situations de communication ; - identifier les besoins des apprenants par rapport à la séquence ; - utiliser et adapter une séquence de l'enseignement de l'oral à une classe donnée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Individuellement, faire comparer deux textes (l'un tiré d'une source écrite et l'autre étant la transcription de l'oral) et, en plénière, demander aux élèves-maîtres de préciser lequel, selon eux, est tiré de source orale puis faire justifier leur réponse. - En groupe, faire visionner une vidéo d'un orateur expert et affiner les caractéristiques d'un texte oral. - En groupe, proposer des genres oraux qui peuvent être enseignés au CE en justifiant ses choix. - En groupe, analyser une séquence d'enseignement (écoute ou production) sur un genre oral et dégager ses principales articulations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Eléments vidéo et/ou sonores. - Textes lus, albums. - Documents pédagogiques. - Ouvrages de référence. - Nouveau manuel. - Exemples de séquences d'enseignement pour l'écoute et pour la production de textes oraux.
<p>Conduire une séquence d'enseignement de l'oral (écoute ou production).</p>	<p>L'élève-maître doit être capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - observer une séance d'enseignement de l'oral à l'aide d'une grille ; - faire une analyse de pratique pour dégager les points forts et les points à améliorer dans la conduite de la séance ; 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe, faire le compte rendu, suivi d'échanges, de l'observation d'une séance d'enseignement d'un genre oral. - En groupe et hors classe, préparer une fiche de leçon sur un genre oral approprié en identifiant le support didactique pour 	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrements vidéo de séquences didactiques existantes.

	<ul style="list-style-type: none"> - améliorer la fiche de la séance observée ; - mettre en œuvre, par le micro enseignement ou par une simulation, la fiche améliorée. 	<ul style="list-style-type: none"> l'exposer au groupe classe. - En classe, faire l'analyse de pratique de la leçon présentée. 	
Évaluer les élèves dans une séquence d'enseignement de l'oral.	<p>L'élève-maître doit être capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser, voire de créer des outils qui permettent d'évaluer les capacités d'écoute ou les productions orales des apprenants et contribuent à leur autoévaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupes et hors classe, amener les élèves-maîtres à discuter ou à élaborer des outils d'évaluation des productions orales des apprenants/es. - En individuel, utiliser ces outils. 	<ul style="list-style-type: none"> - Séquences d'enseignement avec des outils d'évaluation.

II.2 Savoir concevoir et utiliser un dispositif de remédiation en fonction du niveau et des difficultés des apprenants

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.2			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
<p>Analyser les difficultés en expression orale des apprenants/es et proposer un dispositif approprié de remédiation.</p>	<p>L'élève-maître doit être capable de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les forces et faiblesses des élèves concernant le genre étudié ; - faire travailler la mise en œuvre des mécanismes de prononciation et d'articulation des sons en tenant compte du contexte et de l'interlocuteur ; - se servir des rôles illustrateur et évocateur des images et des bandes sonores pour consolider la compréhension des apprenants ; - faire préparer, après la participation à une activité, la restitution orale dans une perspective de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe, identifier, à partir de l'écoute des productions d'élèves, les forces et faiblesses concernant un genre oral de votre choix. - En groupe, proposer des activités pour travailler sur la prononciation et l'articulation des sons en tenant compte du contexte et de l'interlocuteur. - Individuellement, se servir des supports (images, dessins, éléments sonores) pour stimuler les échanges entre les apprenants permettant de remédier à certains problèmes d'écoute et de production (vocabulaire, enchaînement de quelques phrases, écoute des autres, ...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Images. - Bandes sonores.

III. Objectif Général : savoir enseigner le code au CE sur la base des acquis du CI et CP

- Objectifs spécifiques
 - Savoir développer la lecture silencieuse et la lecture rapide (fluidité, rapidité)
 - Savoir enseigner à reconnaître les différents types de phrases
 - Savoir évaluer et remédier aux difficultés constatées

Les activités sur le code permettent de stabiliser la conception du rapport entre l'oral et l'écrit, en particulier si le principe alphabétique est bien intégré. La recherche individuelle ou en groupe, suivie d'une mise en commun avec des échanges sur les stratégies employées par les élèves-maîtres, doit se renouveler quotidiennement pour que les apprenants puissent consolider la maîtrise du code et continuer à progresser dans le processus de l'apprentissage de la lecture au niveau du stade orthographique (voir guide pratique).

III.1 Savoir développer la lecture rapide et la lecture silencieuse

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.4.1			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/ Consignes	Ressources
Développer les capacités des apprenants/es pour le passage de l'assemblage à l'adressage en vue de promouvoir la fluidité et la rapidité de la lecture (voir guide, partie théorique).	L'élève-maître doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - recueillir et confronter les stratégies de lecture qu'utilisent les élèves en vue d'une lecture rapide ; - développer les stratégies pour exercer les élèves à une reconnaissance globale et rapide des mots dans tout contexte ; - choisir une méthode de lecture adaptée à la situation, en étant conscient de l'importance de la préparation de la lecture ; - choisir des textes adaptés de divers genres ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque élève-maître apporte plusieurs textes qu'il trouve pertinents. pour la lecture au CE. - En groupe, préciser les conditions permettant une lecture rapide d'un texte et les techniques utilisées : préparation, lecture par petits bouts, lecture silencieuse, etc. - Individuellement, énumérer les domaines dans lesquels l'élève doit faire preuve de compétences dans l'apprentissage de la lecture. - Individuellement, présenter un texte en désordre et organiser une compétition entre 	- Stock de textes à faire lire aux élèves (manuels, livres, textes à afficher, textes utilitaires venant de l'extérieur de l'école, extraits des journaux, ...).

	- gérer une séance de lecture au CE.	<p>les élèves pour le remettre dans l'ordre.</p> <p>- En groupe, et partant du présupposé que la fluidité peut être conçue comme une des conditions pour accéder au sens de ce que l'on lit, faire des recherches hors classe pour déterminer les liens de causalité positifs qui peuvent être faits entre la pratique d'une lecture rapide, la fluidité de la lecture et la compréhension des textes lus.</p>	
--	--------------------------------------	--	--

III.2 Savoir enseigner à reconnaître et à utiliser les différents types de phrases

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.3.5			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/ Consignes	Ressources
<p>Déterminer la stratégie pour enseigner aux apprenants/es la reconnaissance des différents types de phrases.</p>	<p>L'élève-maître doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les stratégies pour amener les apprenants à reconnaître les différents types de phrases ; - proposer des situations de communication en lien avec les types de phrases. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe, décrire la démarche pour amener les apprenants/es à identifier et à reconnaître les types de phrases. - Individuellement, dresser la liste des supports dont on aurait besoin pour cet enseignement : extraits de texte, liste de phrases, etc. - Individuellement, trouver des démarches pour amener les apprenants/es à classer plusieurs phrases selon leur type en justifiant son choix. - Individuellement, construire deux ou trois exemples de chaque type de phrases en formulant des propositions pour transposer le résultat de ce travail en classe de CE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Grammaire décrivant les types de phrases en L1. - Extraits de textes comprenant des types de phrases différents.

III.3 Savoir évaluer et remédier aux difficultés constatées

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.3			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/Consignes	Ressources
<p>Evaluer une séance de lecture-écriture pour augmenter la rapidité de lecture et apprendre la lecture silencieuse et remédier aux difficultés constatées.</p>	<p>L'élève-maître doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser une grille d'évaluation d'une séance de lecture au CE, en vue d'augmenter la rapidité et la maîtrise de la lecture silencieuse ; - améliorer cette grille ; - utiliser la grille améliorée pour évaluer les apprenants/es en lecture ; - relever les difficultés constatées ; - proposer des activités de remédiation à ces difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Hors de la classe et en groupe, faire des recherches à exposer en classe sur l'évaluation de séances de lecture. - En groupe, faire analyser une grille d'évaluation de lecture. - En groupe, faire construire les outils d'évaluation de séances de lecture. - Individuellement, faire utiliser ces outils pour évaluer les apprentissages après des séances de lecture et écriture. - En individuel, relever au cours du stage d'observation les difficultés des apprenants/es en lecture. - En groupe, choisir et analyser une de ces difficultés et proposer des activités de remédiation. - En classe et en groupe, énumérer les critères et les indicateurs de l'évaluation de l'expression orale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Production des élèves en lien avec la lecture silencieuse. - Enregistrement de lectures d'élèves. - Ouvrages et textes de référence. - Exemples de grilles d'évaluation d'une séance de lecture au CE.

IV. Objectif général : Savoir enseigner la lecture comme compréhension de textes

- Objectifs spécifiques :
 - Savoir créer les conditions de motivation pour amener les apprenants/es à lire
 - Savoir conduire la lecture active
 - Savoir développer la lecture expressive
 - Savoir conduire une lecture silencieuse outillée (présence d'une grille de vérification de la compréhension des apprenants)
 - Savoir enseigner à enrichir la compréhension des textes lus
 - Savoir évaluer et remédier aux difficultés constatées

Cette partie vise à développer chez les élèves-maîtres la démarche méthodologique d'enseignement/apprentissage de la lecture comme compréhension de texte. Six objectifs spécifiques sont proposés pour installer chez les élèves-maîtres des compétences pour enseigner la lecture au sous-cycle 2, à travers plusieurs activités qu'ils vont réaliser collectivement ou individuellement.

IV.1 Savoir créer les conditions de motivation pour amener les apprenants/es à lire

Lire guide de l'encadreur : chapitre 4.1			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/ consignes	Ressources
Créer le désir de lire chez les apprenants/es.	L'élève-maître doit être capable de : - décrire les conditions de motivation des élèves au cours des séances d'apprentissage de la lecture et énumérer les différents types d'interactions présentes dans la classe et hors classe favorables à la lecture ; - choisir des situations d'apprentissage	- En groupe, préparer des exposés sur la motivation des élèves au cours des séances de lecture. - Individuellement, décrire les conditions de motivation des élèves lors des apprentissages de la lecture. - En groupe, décrire la posture de l'enseignant favorisant la motivation des apprenants en	- Documents pédagogiques. - Ouvrages de référence. - Centres de ressources. - Personnes ressources.

	<p>contextualisées ayant un intérêt pour les élèves et un potentiel d'action en lecture ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - adopter une posture favorable aux progrès des élèves en lecture et donner aux apprenants/es les feedbacks positifs en lecture ; - inciter les élèves à chercher des livres, des journaux, des albums qui traitent du thème et à approcher des personnes ressources par rapport au thème. 	<p>lecture.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En groupe, à partir de différents supports abordant un même thème, faire une analyse comparative pour choisir celui qui est le mieux adapté. - Individuellement, faire préparer la visite d'un centre de ressources par les apprenants pour leur permettre d'accéder aux documents à lire et leur faire acquérir une méthode pour les exploiter. 	
--	---	---	--

IV.2 Savoir conduire la lecture active

Lire guide de l'encadreur : chapitre 4			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/ consignes	Ressources
<p>Décrire la démarche méthodologique de la conduite d'une lecture active.</p>	<p>L'élève-maître doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître la typologie des textes ; - avoir des informations sur le contexte et l'objet de l'écrit ; - choisir des textes de genres différents pour la lecture et la compréhension adaptés aux capacités de lecture des élèves ; - amener les apprenants à répondre à des questions de compréhension en lien avec un texte lu, y compris, par exemple, la notice, la carte géographique, etc. ; 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe, décrire la démarche pédagogique à suivre pour amener les élèves à la compréhension d'un texte d'un certain genre (en variant les genres), d'une affiche ou d'une carte ou d'autres supports. - En groupe, proposer des activités pour mettre en relation les textes lus avec des images, des tableaux, des graphiques ou d'autres types de documents qui les complètent. - En groupe, énumérer les différentes manières de lire en fonction des genres d'écrits et des objectifs visés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Corpus de textes à lire au CE (provenant du livre de lecture, de la vie quotidienne, de livres apportés par les élèves-maîtres, etc. - Exemple de séquence d'enseignement de la lecture active pour la compréhension. - Exemple de séquence d'enseignement de la lecture expressive.

	<ul style="list-style-type: none"> - expliciter et préparer les étapes de la lecture active ; - mettre en œuvre les différentes modalités de lecture d'un texte en classe ; - créer un environnement lettré pour permettre aux apprenants/es d'accéder aux supports de lecture active de différents genres (voir les démarches décrites dans le module CI/CP) ; - pour les textes informatifs et argumentatifs, amener les apprenants/es à réagir aux idées acquises après une lecture en réadaptant ses idées et son comportement à la situation ; - pour les textes narratifs, faire repérer et décrire certains éléments de l'histoire comme les personnages, l'intrigue, l'idée centrale, le contexte etc 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe, faire une liste des écrits qui peuvent être présents dans une classe de CE pour créer un environnement lettré. 	
--	--	---	--

IV.3 Savoir développer la lecture expressive et la récitation

Lire guide de l'encadreur : chapitre 1			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/ consignes	Ressources
Mettre en œuvre une démarche méthodologique d'enseignement de la lecture expressive et de la récitation.	<p>L'élève-maitre doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les caractéristiques de la lecture expressive ; - faire développer l'articulation, la ponctuation verbale et l'intonation à travers des séances de lecture réalisées avec un ton naturel ; - faire recourir aux variations de sa voix pour interpréter un texte, en lecture à voix haute et en récitation de textes ; - faire rechercher les éléments gestuels, les déplacements susceptibles de soutenir ou de compléter l'expression du texte lu à voix haute ou récité. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe, proposer des activités qui permettent d'acquérir les techniques de la lecture expressive en tenant compte de la nature du texte et des acquis linguistiques et langagiers des apprenants/apprenantes. - En groupe, travailler au cours des séances de lecture sur l'articulation et la ponctuation. - En groupe, proposer des activités visant à faire travailler l'intonation aux apprenants. - Individuellement, déterminer les phases de la conduite d'une séance de lecture expressive et proposer des activités permettant aux apprenants de faire la récitation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Textes, albums, autres supports pédagogiques. - Corpus de textes à lire au CE (provenant du livre de lecture, de la vie quotidienne, de livres apportés par les élèves maîtres, etc.). - Enregistrements d'élèves lisant ou récitant un texte. - Documents pédagogiques et ouvrages de référence. - Exemple de séquences d'enseignement de la lecture expressive.

IV.4 Savoir conduire une lecture silencieuse outillée (présence d'une grille de vérification de la compréhension des apprenants)

Lire guide de l'encadreur : chapitres 1 et 3.4.1			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/ consignes	Ressources
Mettre en œuvre une lecture silencieuse outillée (présence d'une grille de vérification de la compréhension des apprenants).	<p>L'élève-maître doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer une grille ou un questionnaire pour s'assurer de la bonne compréhension des apprenants après la lecture silencieuse d'un texte ; - choisir le texte à lire silencieusement par les apprenants en fonction des objectifs visés ; - préparer les conditions de la mise en œuvre de la lecture silencieuse ; - faire surmonter aux élèves les obstacles de la compréhension par la poursuite de la lecture, des retours en arrière, la relecture, la discussion avec ses pairs. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe, à l'aide de supports pédagogiques, décrire la démarche méthodologique pour amener les élèves à comprendre les écrits qu'ils lisent silencieusement. - En groupe, élaborer un questionnaire pour vérifier la compréhension des apprenants après la lecture silencieuse de deux textes de genres différents choisis par les élèves-maîtres. - En groupe, préparer et conduire une séance de lecture silencieuse d'un texte tiré du manuel de l'élève. - En groupe, faire des recherches sur l'enseignement de la lecture silencieuse pour préparer des exposés (en lien avec le travail sur l'oral et sur la production de textes écrits). 	<ul style="list-style-type: none"> - Corpus de textes de genres variés pouvant être lus silencieusement. - Exemples de questionnaires et de grilles pour enrichir la compréhension. - Documents pédagogiques, ouvrages de référence, personnes ressources.

IV.5 Savoir enseigner à enrichir la compréhension des textes lus

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.4.1			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/ consignes	Ressources
Expliciter les stratégies déployées pour enrichir la compréhension des textes lus par les apprenants/es.	L'élève-maître doit être capable de : - faire identifier les mots-clés porteurs du sens général d'un texte et de ses principaux paragraphes ; - se référer à d'autres textes déjà exploités traitant du même thème ; - accorder un temps suffisant de découverte et d'observation des supports aux apprenants avant de commencer l'activité ; - privilégier les échanges entre apprenants et diversifier les supports dans la conduite des apprentissages.	- En groupe, développer des stratégies susceptibles d'enrichir la compréhension des textes lus par les apprenants avant, pendant et après la lecture. - En groupe, dans des textes de genres différents, réfléchir comment faire surligner les mots-clés dans un texte et les faire utiliser dans d'autres contextes. - En groupe, chercher des moyens, à partir d'un texte, d'enrichir un lexique fourni lié au thème étudié. - En groupe, établir les liens entre la compréhension d'un texte donné et les connaissances antérieures, les textes déjà vus.	- Textes, albums, autres supports pédagogiques. - Corpus de textes à lire au CE (provenant du livre de lecture, de la vie quotidienne, de livres apportés par les élèves-maîtres, etc.).

IV.6 Savoir évaluer et remédier aux difficultés constatées dans la compréhension des textes lus

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.4.1			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés /Consignes	Ressource
Evaluer une séance de lecture et remédier aux difficultés constatées.	L'élève-maître doit être capable de : - élaborer des outils pour évaluer une séance de lecture ; - répertorier les difficultés auxquelles peuvent être confrontés les apprenants/es au cours d'une séance de lecture ; - analyser les démarches qu'utilisent les apprenants/es qui ont des difficultés de compréhension des textes qu'ils lisent ; - proposer des activités de remédiation.	- En groupe, déterminer les critères et les indicateurs pour construire une grille d'évaluation d'une séance de lecture. - En groupe, dresser un répertoire possible des difficultés des apprenants en lecture. - En individuel, choisir une difficulté, l'analyser et proposer des pistes de remédiation. - En groupe, et hors de la classe, faire des recherches pour aider les apprenants/es en situation de handicap relative au bégayement, à la dyslexie, etc.	- Exemples de grille d'évaluation. - Textes sur les difficultés de lecture (voir notamment guide). - Ouvrages de référence. - Personnes ressources.

V : Objectif général : savoir enseigner la production de différents genres de textes

- Objectifs spécifiques :
 - Savoir dégager les principales caractéristiques de différents genres de textes
 - Savoir enseigner comment produire des textes narratifs
 - Savoir enseigner comment produire des textes descriptifs
 - Savoir enseigner comment produire des textes argumentatifs
 - Savoir évaluer et remédier aux difficultés constatées

Cinq objectifs spécifiques sont proposés pour l'exploitation de ce thème. Les activités proposées visent à amener les élèves-maîtres à faire produire différents genres. L'appropriation par les élèves-maîtres de la démarche méthodologique pour conduire les activités d'enseignement/apprentissage relatives à la production de différents genres de textes est une nécessité absolue qui doit être acquise au terme de l'exploitation des activités proposées pour ce thème.

V.1 Savoir dégager les principales caractéristiques de différents genres de textes en vue de l'utilisation d'une séquence d'enseignement

Lire guide de l'encadreur : chapitre 4.3			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Connaître les principaux genres de textes et leurs principales caractéristiques en vue d'utiliser efficacement des séquences d'enseignement ou d'en construire.	L'élève-maître doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - se repérer dans les différents genres de textes utiles pour le CE ; - dégager les principales caractéristiques des différents genres de textes ; - analyser des séquences d'enseignement des différents genres de textes ; - conduire une leçon relative aux différents genres de textes, en utilisant et adaptant une séquence 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe, proposer des activités pour recueillir les représentations des élèves-maîtres sur les différents genres de textes et les faire évoluer à travers des échanges. - En individuel, énumérer des genres de textes qu'on peut enseigner au CE. - En groupe, sélectionner les genres de textes à exploiter au CE et dégager leurs caractéristiques. - En groupe et hors classe, choisir une séquence existante sur un genre de texte et l'adapter en vue de son enseignement. - Organiser des échanges autour des différentes productions et dégager une synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des exemples de séquences d'enseignement sur différents genres de textes. - Documents pédagogiques. - Ouvrages de référence, extraits de textes, grilles d'analyse. - Textes et extraits de textes préparés par le formateur.

	<p>existante ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaborer des séquences d'enseignement de différents genres de textes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre une séance de la séquence par le micro enseignement ou en simulation. - En groupe, faire l'analyse de la pratique et améliorer cette séance. - Eventuellement, élaborer, en groupe, une séquence d'enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches récapitulatives à compléter.
--	--	--	---

V. 2 Savoir enseigner comment produire des textes narratifs

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.4.2			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
<p>Enseigner à produire un texte narratif.</p>	<p>L'élève-maître doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trouver des supports et démarches pour permettre aux élèves d'inventer une histoire ou de rendre compte d'événements vécus pour un destinataire donné ; - faire rédiger un texte qui raconte en se référant aux données du projet d'écrire, en donnant aux élèves quelques instruments comme les organisateurs temporels (<i>un jour, il était une fois; alors, ensuite, après; tout à coup, soudain, ...</i>), des manières de désigner les personnages, des indications sur les temps du verbe à utiliser ; - utiliser, adapter et éventuellement élaborer (partiellement) une séquence d'enseignement de la production d'un texte narratif ; - mettre en œuvre une séance de la séquence élaborée et l'améliorer. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe et hors classe, proposer des situations et activités d'enseignement/apprentissage relatives à la production d'un texte qui raconte une histoire réelle ou imaginée. - En groupe, trouver des moyens pour montrer aux élèves comment on peut écrire un texte narratif, par exemple en lisant un ou deux modèles, en repérant les organisateurs, en soulignant les expressions pour parler des personnages, etc. - En groupe, organiser des échanges autour de productions d'élèves pour observer leurs difficultés et leurs capacités. - Individuellement, sur la base d'une séquence d'enseignement, préparer un enseignement dans une classe. - Individuellement, préparer un compte rendu de l'observation. - En groupe, échanger pour améliorer la séance en question. 	<ul style="list-style-type: none"> - Textes et extraits de textes narratifs préparés par le formateur. - Exemples de séquences d'enseignement pour la production de texte.

V. 3 Savoir enseigner comment produire des textes descriptifs, argumentatifs, explicatifs, informatifs, procéduraux

Lire guide de l'encadreur : chapitres 3.4.2 et 4.3			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Enseigner à produire un texte non narratif (descriptif, argumentatif, explicatif, informatif, procédural).	L'élève-maître doit être capable de : - proposer des activités d'enseignement/apprentissage pour la rédaction d'un texte non narratif par les apprenants ; - donner aux élèves des outils pour les aider à rédiger un texte (paragraphes, quelques organisateurs textuels) ; - conduire en simulation ou en micro enseignement une séance d'apprentissage pour faire produire à l'écrit un texte non narratif par les apprenants ; - améliorer la séance en question.	- En groupe, relever les éléments clés d'une leçon sur la rédaction d'un texte non narratif présentée par un de vos pairs (situation, contenu, outil, etc.). - En groupe, imaginer une situation pour faire rédiger un texte descriptif, ou informatif /explicatif ou argumentatif ou procédural. - En groupe, lister deux caractéristiques linguistiques essentielles en lien avec le texte pour lequel le groupe a imaginé une situation. - Individuellement, analyser et adapter une séquence d'enseignement existant pour un texte non narratif, afin d'en réaliser certaines parties en classe. - En groupe, échanger sur les expériences faites en classe.	- Textes et extraits de textes non narratifs préparés par le formateur. - Exemples de séquences d'enseignement pour la production de textes non narratifs.

V. 4 Savoir évaluer et remédier aux difficultés constatées

Lire guide de l'encadreur : chapitres 1 et 2			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Concevoir des évaluations aux différents moments de l'apprentissage de la production écrite de	L'élève-maître doit être capable de : - concevoir des outils pour évaluer la production écrite de différents genres de textes par les apprenants/es en	- En groupe et hors classe, concevoir des outils (grilles) destinés à la production des différents genres de textes. - En groupe, échanger pour dégager la	- Documents pédagogiques. - Ouvrages de référence.

<p>différents genres de textes. Proposer des exercices de remédiation en lien avec les difficultés constatées.</p>	<p>référence aux objectifs et au type d'évaluation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - utiliser ces outils pour évaluer les productions écrites des apprenants/es ; - expliciter les consignes et guider les élèves dans la préparation de l'évaluation ; - expliciter les critères de notation ; - relever les erreurs commises et les analyser ; - proposer des exercices de remédiation. 	<p>pertinence de ces outils.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Individuellement, se servir d'un de ces outils pour corriger la production écrite des apprenants/es. - En groupe, préparer des exposés sur l'évaluation de la production écrite des genres de textes des apprenants/es. - En groupe, conduire en micro-enseignement ou en simulation une activité de remédiation d'une difficulté analysée de votre choix. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exemples de productions écrites des élèves. - Exemples de grilles d'évaluation pour différents genres de textes narratifs et non narratifs.
--	---	---	--

LANGUE ETRANGERE

VI. Objectif général: savoir développer la compréhension et l'expression orales en L2

Objectifs spécifiques :

- Savoir enseigner à écouter et à comprendre des textes oraux variés
- Savoir enseigner à produire des textes oraux variés
- Savoir élaborer et utiliser une grille d'évaluation de l'oral en lien avec la situation et le thème et remédier en fonction de la grille en tenant particulièrement compte des élèves en difficulté

La compréhension et l'expression orale en L2 doivent être développées chez les élèves. Aussi les élèves-maîtres doivent-ils être formés à enseigner ces compétences. Pour ce faire, trois objectifs spécifiques permettront à ces derniers de faire classe avec efficacité. En effet, cet objectif général se définit à travers des objectifs spécifiques comme : savoir enseigner à écouter et à comprendre des textes oraux variés, savoir enseigner à produire des textes oraux variés, savoir élaborer et utiliser une grille d'évaluation prenant appui sur la situation problème qui permet un traitement compétent de la situation.

VI.1 Savoir enseigner à écouter et à comprendre des textes oraux variés

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.2			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Enseigner à écouter et à comprendre des textes oraux variés.	L'élève-maître doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - choisir un document sonore en tenant compte des objectifs visés et du niveau des apprenants/es ; - faire écouter un élément sonore préparé permettant d'en vérifier la compréhension par les apprenants/es ; - déterminer les différents types d'écoute et les étapes d'une écoute (pré-écoute, écoute, post-écoute) ; - utiliser la L1 pour enseigner l'écoute en L2 ; - se repérer dans ce qu'on entend en distinguant les mots et les phrases. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe et hors classe, énumérer les différents types d'écoute et les étapes d'une écoute. - En individuel, énumérer dans un processus normal les quatre étapes qui suivent l'écoute. - Proposer des activités pour enseigner l'écoute et la compréhension orales au CE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'étude. - Manuel élève au sous cycle 1 (en fonction du groupe linguistique). - Ouvrage de référence. - Tableau n°2. - Documents sonores (radio, portable, enregistreurs), si possible en L1 et L2. - Exemples de séquences d'enseignement de l'écoute.

VI.2 Savoir enseigner à produire des textes oraux variés en L2

Lire guide de l'encadreur : chapitres 3.2 et 4.3			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Enseigner à produire des textes oraux variés en L2 dans des situations variées en tenant compte des acquis du CI et CP et des	L'élève-maître doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - choisir des situations adaptées aux élèves de CE pour produire des textes variés, en tenant compte des compétences en L1 ; 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe et hors classe, préparer une situation de production orale relative, par exemple, à une situation de salubrité à l'école, au jardin de l'école, etc. - En groupe, élaborer, en partant d'exemples 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme d'études, guide. - Ouvrages de référence. - Images et illustrations

connaissances en L1.	<ul style="list-style-type: none"> - énumérer les éléments que doit contenir une production orale, aussi en vue de la L1 ; - caractériser une production orale ; - expliquer la consigne et le rôle de chaque acteur aux apprenants ; - mettre en œuvre, adapter, voire élaborer des séquences de l'enseignement de la production orale ; - faire l'analyse de pratique et améliorer la séance en question. 	<p>de séquences, une séquence d'enseignement de la production orale en L2, en tenant compte des capacités en L1.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En individuel, mettre en œuvre la séquence. - Faire l'analyse de pratique et améliorer la séance. - En groupe, donner les caractéristiques d'une production orale et les éléments d'un scénario de production orale. 	<p>pour créer des situations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manuels. - Moyens d'enregistrement (appareils cellulaire, ordinateur, ...).
----------------------	--	---	--

VI.3 Savoir élaborer et utiliser une grille d'évaluation de l'oral en lien avec la situation et le thème et remédier en fonction de la grille en tenant particulièrement compte des élèves en difficulté

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.2			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Elaborer et utiliser une grille d'évaluation de l'oral (écoute et production) et remédier aux difficultés.	<p>L'élève-maître doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères linguistiques et paralinguistiques d'une production orale en L2 ; - élaborer la grille pour évaluer les capacités d'écoute et de production orales des apprenants/es en L1 ; - utiliser cette grille pour évaluer les capacités orales des apprenants/es ; - identifier les difficultés des apprenants/es, notamment de ceux qui ont des déficits ; - analyser et proposer des pistes de remédiation aux difficultés. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe et hors classe, construire des grilles pour évaluer la production orale des apprenants/es. - Utiliser ces grilles en simulation et en micro enseignement pour évaluer les productions orales des apprenants. - Proposer des activités de remédiation pour prendre en charge les apprenants/es en difficulté. 	<ul style="list-style-type: none"> - Texte décrivant des activités recourant à des connaissances linguistiques et disciplinaires. - Ouvrages de référence. - Documents pédagogiques.

VII. Objectif général : savoir approfondir et développer la connaissance du code en L2

Objectifs spécifiques :

- Savoir faire le bilan des connaissances des élèves concernant le code
- Savoir consolider et développer les connaissances des apprenants concernant les sons non présents en L1 : repérer les sons, les produire, les combiner avec d'autres sons
- Savoir consolider la connaissance des lettres représentant les sons non présents en L1
- Savoir enseigner ou consolider la reconnaissance de lettres ou groupes de lettres spécifiques de L2 et les sons qu'ils font
- Savoir enseigner que le même son en L2 peut être représenté par plusieurs lettres ou groupes de lettres
- Savoir enseigner à reconnaître des mots fréquents et brefs immédiatement (ex. : est ; acquisition globale)
- Savoir enseigner à écrire des mots et des phrases en L2
- Savoir enseigner à reconnaître la structure des mots en L2 (préfixe, suffixe, radicaux) : conscience morphologique
- Savoir élaborer des outils d'évaluation et de remédiation

Savoir développer et approfondir les connaissances du code en L2 des apprenants/es est, pour les élèves-maîtres, un enjeu majeur des situations d'enseignement/apprentissage. Les activités à mener pour asseoir cette compétence sont conséquentes. Pour ce faire, il est important de choisir celles qui sont significatives. Ceci dit, les objectifs spécifiques susmentionnés restent le tremplin pour atteindre l'objectif général qui détermine le traitement compétent de la situation d'enseignement-apprentissage du code. Quoiqu'il en soit, il ne faudrait pas perdre de vue que l'enseignement de la L2 s'appuie sur la L1 pour être efficace.

VII.1 Savoir faire le bilan des connaissances des apprenants/es concernant la connaissance du code en L2

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.3			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Faire le bilan des connaissances des apprenants/es concernant la connaissance du code en L2.	L'élève-maître doit être capable de : - concevoir et utiliser des outils de vérification des acquis des apprenants/es concernant la connaissance du code ; - identifier les besoins des apprenant/es ; - consolider les acquis.	- En groupe, proposer des activités permettant de rendre compte du processus d'identification des sons, des syllabes et des mots en L2. - En groupe, proposer des activités permettant de rendre compte du processus d'identification des lettres et groupes de lettres propres à la L2 et des manières différentes de faire les sons : <ul style="list-style-type: none"> • faire le point des savoirs vus ; • vérifier le niveau d'acquisition de ces savoirs ; • analyser les productions des apprenants/es alors qu'ils étaient au sous-cycle 1. - Individuellement, proposer des exercices de consolidation.	- Alphabet de L2 (et de L1) en affiche. - Tableaux comparatifs des sons et lettres de L2 et de L1. - Programmes.

VII.2 Savoir consolider et développer les connaissances des apprenants concernant les sons non présents en L1 : repérer les sons, les produire, les combiner avec d'autres sons

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.3.3			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Concevoir des activités pour consolider et développer les connaissances des apprenants concernant les sons non présents en L1 : repérer ces sons, les produire, les combiner avec d'autres sons.	L'élève-maître doit être capable de : - identifier les sons non présents en L1 ; - faire repérer les sons non présents en L1 dans des mots ; - faire produire des mots ou des petites phrases contenant les sons non présents en L1.	- En groupe et hors classe, proposer des activités d'identification des sons non présents en L1. - En groupe, exploiter les différentes productions en les confrontant et dégager une synthèse. - En individuel, proposer des activités de combinaison des sons non présents en L1 avec d'autres et inversement.	- Tableau comparatif des sons de L2 et de L1. - Listes de mots en L2 comprenant des sons non présents en L1.

VII.3 Savoir enseigner ou consolider la reconnaissance des lettres ou groupes de lettres spécifiques de L2 et les sons qu'ils font, notamment les sons n'existant pas en L1

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.3.3 et Annexe « Orthographe transparentes et opaques »			Durée : 2 heures
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Concevoir une séance/séquence pour enseigner ou consolider la reconnaissance des lettres ou groupes de lettres spécifiques de la L2 et les sons qu'ils font, en mettant l'accent sur les sons n'existant pas en L1.	L'élève-maître doit être capable de : - concevoir une séquence d'enseignement des lettres ou groupes de lettres spécifiques de la L2 et des sons correspondant, sur la base du bilan des connaissances déjà acquises en L1 ; - mettre en œuvre une séance de cette séquence, faire l'analyse de la pratique pour améliorer la séance concernée.	- En groupe et hors classe, préparer une séquence de l'enseignement des lettres ou groupe de lettres spécifiques de L2 et les sons qu'ils font en reconnaissance et en écriture. - En groupe, exploiter ces séquences et dégager la synthèse. - En micro enseignement ou en simulation, mettre en œuvre une fiche. - En individuel, faire l'analyse de la pratique et proposer des pistes d'amélioration.	- Alphabet L1 et L2. - Tableau comparatif des principales lettres et groupes de lettres représentant les sons de L2. - Programme, plus particulièrement progression dans l'apprentissage des lettres et groupes de lettres en L2. - Manuel de l'élève.

VII.4 Savoir enseigner que le même son en L2 peut être représenté par plusieurs lettres ou groupes de lettres

Lire guide de l'encadreur : chapitres 3.3.2 et Annexe « Orthographe transparentes et opaques »			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Concevoir une séance/séquence en L2 pour enseigner qu'un même son peut être représenté par plusieurs lettres ou groupes de lettres.	L'élève-maître doit être capable de : - trouver les principales graphies possibles pour les sons en L2 ; - concevoir une séquence d'enseignement des différentes graphies pour un même son en L2 ; - mettre en œuvre cette séance, faire l'analyse de la pratique et améliorer la fiche ad hoc.	- En groupe et hors classe, proposer des activités pour trouver toutes les graphies possibles pour chaque son en L2. - En groupe, échanger sur les productions des différents groupes et dégager la synthèse. - En groupe et hors classe, choisir un son et préparer une séquence d'enseignement. - En micro enseignement ou en simulation, mettre en œuvre cette séance. - En groupe, faire l'analyse de la pratique et améliorer cette séance.	- Alphabet L1 et L2. - Tableau comparatif des principales lettres et groupe de lettres représentant les sons de L2. - Programme, plus particulièrement progression dans l'apprentissage des lettres et groupes de lettres en L2. Manuel de l'élève. - Guide de lecture.

VII.5 Savoir enseigner à reconnaître des mots fréquents et brefs immédiatement (ex. : est ; acquisition globale)

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.3.6			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Concevoir une séance/séquence pour enseigner à reconnaître immédiatement des mots fréquents et brefs.	L'élève-maître doit être capable de : - dresser un répertoire des mots acquis globalement ; - développer chez les apprenants/es l'automatisation des mécanismes responsables de l'identification globale des mots ; - développer chez les apprenants/es la compréhension des textes lus.	- En groupe et hors classe, proposer des activités pour reconnaître ou repérer les mots acquis globalement. - En groupe, faire des activités de reconstitution des textes ayant un sens à partir des étiquettes.	- Liste de mots à reconnaître immédiatement en L2.

VII.6 Savoir enseigner à reconnaître la structure des mots en L2 (préfixe, suffixe, radicaux) : conscience morphologique

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.3.5			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Concevoir une séance/séquence pour enseigner à reconnaître la structure des mots en L2 (préfixe, suffixe, radicaux) : conscience morphologique.	L'élève-maître doit être capable de : - identifier les différentes structures de mots en L2 ; - choisir des mots dont la structure doit être enseignée au CE en L2 ; - faire manipuler ces mots par les apprenants/es en L2.	- En groupe et hors classe, proposer des activités pour identifier les différentes structures de mots. - En groupe, préparer une séquence permettant la reconnaissance de structure des mots en L2. - En groupe, exploiter les différentes productions et dégager la synthèse. - En micro enseignement ou une simulation, mettre en œuvre cette séance. - En groupe, faire l'analyse de la pratique et améliorer la séance.	- Liste des principaux affixes et suffixes à enseigner en L2, en comparaison avec L1. - Grammaire comparée L2 et L1.

VII.7 Savoir enseigner à écrire des mots et des phrases en L2 en tenant compte de premiers rudiments d'orthographe et de conjugaison

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.3.5			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Concevoir une séance/séquence pour enseigner à écrire des mots et des phrases en L2.	L'élève-maître doit être capable de : - faire installer chez les apprenants/es les premiers éléments d'orthographe grammaticale (accords) et lexicale (savoir copier des mots ou transcrire des mots entendus).	- En groupe et hors classe, élaborer des phrases ou petits textes et proposer des activités pour amener les apprenants/es à copier ou à transcrire correctement une phrase ou un texte. - En groupe, élaborer des activités et exercices pour construire des premières règles orthographiques et les appliquer.	- Boîte à outil avec des activités et exercices pour travailler les premiers rudiments d'orthographe en L2. - Manuel de l'élève.

VII.8 Savoir élaborer des outils d'évaluation et de remédiation concernant la maîtrise du code en L2

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.3			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Elaborer des outils d'évaluation et de remédiation concernant la maîtrise du code en L2.	L'élève-maître doit être capable de : - identifier les critères et les indicateurs en lien avec les apprentissages réalisés sur le code en L2 ; - construire des grilles d'évaluation ; - utiliser ces grilles pour évaluer les productions des apprenants en L2 ; - proposer des activités de remédiation.	- En groupe et hors classe, proposer des activités pour évaluer les productions des élèves (cahier de devoirs, de cours, ...). - En groupe, relever les difficultés et les analyser. - En groupe, proposer des activités de remédiation.	- Cahiers. - Ouvrages de référence. - Personnes ressources.

VIII. Objectif général: savoir développer la lecture et l'écriture en L2

- Objectifs spécifiques :
- Savoir enseigner à lire un texte simple en L2
- Savoir enseigner à rédiger/produire des textes à partir d'un modèle donné en L2
- Savoir élaborer et utiliser une grille d'évaluation de l'écrit en lien avec la situation et le thème et remédier en fonction de la grille

Savoir développer la lecture et l'écriture en L2 est une tâche ou un défi qui requiert beaucoup de soin pour réussir un traitement compétent de la situation. Avoir recours aux acquis de la L1 est indispensable et l'élève-maître doit garder à l'esprit l'idée que la lecture et l'écriture, soutenues par l'oral, forment un tout dont le traitement ne doit pas être décloisonné.

VIII.1 Savoir enseigner à lire un texte simple en L2

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.4.1			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Concevoir une séance/séquence pour enseigner à lire des textes simples de genres divers en L2, tout en se référant aussi à la L1.	L'élève-maître doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - créer un environnement lettré pour la classe ; - choisir des textes à lire ; - préparer une séquence pour enseigner à lire un texte simple ; - mettre en œuvre la séance d'enseignement de la lecture d'un texte simple. 	<ul style="list-style-type: none"> - Individuellement, apporter des textes de genres différents qui pourraient être lus en CE en L2 et les discuter en groupe. - En groupe, réfléchir à comment créer en classe un environnement lettré spécifique au CE (voir aussi ce qui se fait en CI et CP). - En groupe et hors classe, décrire la démarche méthodologique de conduite de la lecture d'un texte simple en s'inspirant de séquences d'enseignement mises à disposition. - Discuter des principes de l'utilisation de la L1 pour lire des textes en L2. - En individuel et en micro enseignement ou par une simulation, mettre en œuvre la séance de lecture de la synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Corpus de textes à lire au CE dans le manuel, dans d'autres supports ou provenant de l'extérieur de l'école (affiches, annonces, etc.). - Exemples de séquence d'enseignement de la lecture au CE.

VIII.2 Savoir enseigner à rédiger/produire à partir d'un modèle donné en L2

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.4.2			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
Créer des situations pour enseigner à rédiger/produire des textes de différents genres (narratifs, non narratifs) à partir d'un modèle donné en L2.	L'élève-maître doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> - choisir des genres de texte différents avec des thématiques variées, adaptées pour la L2 au CE et définir des situations de communication pour produire, sous différentes formes, des textes en L2 ; - utiliser des techniques diverses pour faire produire des textes (dictée, mise en ordre, compléter un texte, faire un texte à partir d'un texte existant, etc.) ; - mobiliser des capacités variées des élèves au niveau textuel et sémantique, dont certaines proviennent de la L1 ; - mettre en œuvre, adapter, voire créer une séquence d'enseignement de la rédaction d'un texte en L2 ; - évaluer de manière critique la mise en œuvre d'une séquence. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe et hors classe, définir des genres et des thématiques propices pour faire produire des textes en L2 par des élèves de CE, en donnant des exemples de textes que les élèves pourront lire comme modèles. - En groupe, imaginer plusieurs manières de produire un texte. - En groupe et hors classe, préparer une séquence d'enseignement de production des textes en s'inspirant de séquences existant, en les variant et en les adaptant. - Individuellement, mettre en œuvre la séance et en rendre compte sur la base de prise de notes ou d'un enregistrement. - Discuter en classe les différents comptes rendus. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exemple de séquences d'enseignement pour la production de textes. - Liste de thèmes et de situations-problèmes qui peuvent donner lieu à la production de texte. - Manuels des élèves. - Cahiers de devoirs, de leçons.

VIII.3 Savoir élaborer et utiliser une grille d'évaluation de la compréhension et de la production de textes écrits en L2 en lien avec la situation et le thème et remédier en fonction de la grille

Lire guide de l'encadreur : chapitre 3.4			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
<p>Elaborer et/ou utiliser une grille d'évaluation de la compréhension et de la production de textes écrits en lien avec la situation et le thème et remédier en fonction de la grille.</p>	<p>L'élève-maître doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir pour chaque situation de lecture ou d'écriture, ce que les élèves doivent apprendre ; - trouver des moyens pour évaluer si l'apprentissage s'est fait ; - définir les difficultés rencontrées par les élèves et trouver des moyens pour y remédier. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe et hors classe, analyser plusieurs grilles d'évaluation correspondant à des textes de genres divers. - Individuellement, préparer une grille d'évaluation pour la compréhension d'un texte ou pour l'écriture d'un texte. - En groupe, analyser des textes d'élèves en difficulté et essayer de comprendre les raisons des difficultés ; trouver des pistes de remédiation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exemples de grilles d'évaluation. - Textes de différents genres produits par des élèves. - Cahiers de devoirs, de leçons.

MINI-MODULE CONCLUSIF

Objectif général : savoir montrer comment mettre en rapport les différents points étudiés en utilisant une fiche de langue (mise en situation, Action, Intégration/réinvestissement, Evaluation/ remédiation)

Pour élaborer et mettre en œuvre des fiches pédagogiques, il est indispensable de tenir compte de l'approche qui correspond le mieux aux besoins didactiques. L'approche utilisée au Niger est l'approche par les situations. L'élaboration des fiches et leur mise en œuvre selon l'APS serviront de tremplin pour réussir son enseignement-apprentissage. D'autres facteurs sont à prendre en compte, notamment le lien entre les catégories d'action que sont l'écoute-réaction, la lecture, et l'écriture ; une réelle capacité de l'élève-maître à transcrire des textes produits en L1 ou en L2, les caractéristiques des apprenants/es, l'environnement scolaire et bien d'autres.

Lire guide de l'encadreur : chapitres 1 et 2			Durée : 1 heure
Situations problèmes	Objectifs intermédiaires	Exercices suggérés/consignes	Ressources
<p>-Suite au travail sur les modules, il s'agit de mettre en rapport les différents points étudiés. L'utilisation de la fiche de langue sert précisément à cela et il faut savoir le faire.</p> <p>- L'élaboration de fiches de langue doit aussi se faire dans un contexte bilingue où la fiche de langue doit tenir compte des rapports entre L2 et L1.</p>	<p>L'élève-maître doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - citer et montrer le lien entre les différentes parties d'une fiche pédagogique de lecture-écriture en APS ; - remplir les différentes parties d'une fiche pédagogique de lecture-écriture en APS, en montrant le lien entre les différentes dimensions de l'enseignement de la lecture et de l'écriture ; - mettre en œuvre une fiche pédagogique en APS pour la lecture et l'écriture, en faire une analyse de pratique et l'améliorer. 	<ul style="list-style-type: none"> - En groupe, analyser comment une fiche de langue est faite et discuter le rapport avec ce qui a été vu dans les modules ; établir une synthèse et la présenter à la classe. - En groupe et en dehors de la classe, concevoir une fiche pédagogique de lecture-écriture en APS. - Désigner un représentant de chaque groupe pour faire une simulation de la mise en œuvre de la fiche pédagogique améliorée ; faire une analyse de pratique pour dégager les points forts et les points faibles à améliorer dans la conduite de la fiche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exemples de fiches d'intégration ou fiches de langue. - Fiches à remplir.